



2h00

Durée



6,2 km

Distance



60%

chemins de terre

Revêtement



Facile

Difficulté



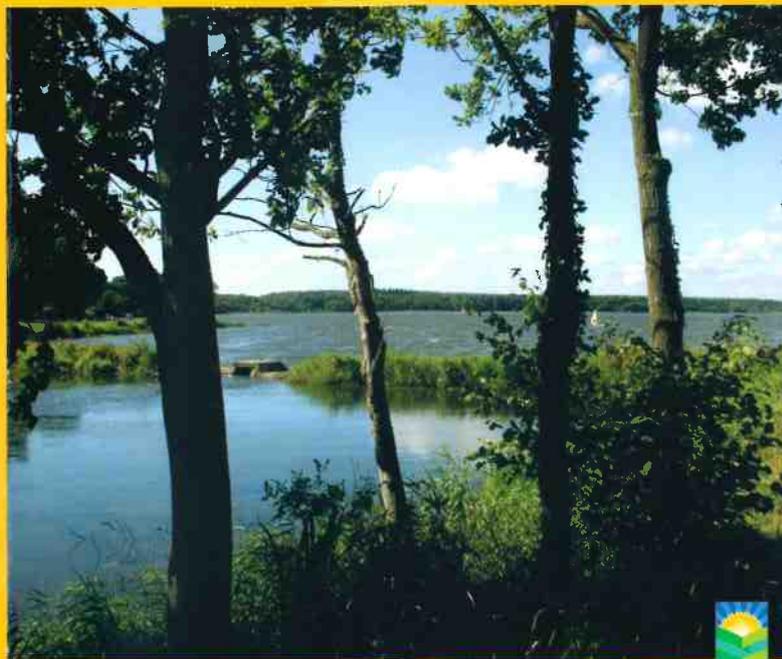
Chacun trouvera de quoi se satisfaire en parcourant cette petite boucle. Amateurs ornithologiques, à vos jumelles pour observer le "Canard Souchet"... Candidats aux sensations fortes, faites une halte à la base pour assouvir vos envies de sports nautiques. Et pour les autres, laissez-vous porter par cet environnement exceptionnel: vous y découvrirez entre autre un milieu d'une grande richesse floristique que nous vous demandons de respecter.



01

# L'étang de Boulet

Feins



12 sentiers - randonnée pédestre "A LA DECOUVERTE DU PAYS D'AUBIGNÉ"



## Côté découverte

### Mieux connaître l'étang

D'une superficie de 150 ha et d'une contenance de plus de 3 millions de m<sup>3</sup>, l'**étang de Boulet** se divise en trois ensembles aux caractères bien dissociés. Il se compose d'un plan d'eau principal, réservé en grande partie aux activités nautiques, et de deux queues d'étang que sont la **Planche Rocher** à l'est et le **Pont au Marquis** au nord. Ces dernières, interdites au public, proposent un milieu idéal au développement d'une faune et d'une flore abondantes. Alimentées par leur propre réseau hydrologique et profitant de la proximité du **Bois de Bourguët**, elles apportent un ensemble de conditions propices à l'épanouissement végétal et animal, et pour lequel les collectivités locales, le Département, l'État et l'Europe (le site est classé Natura 2000) mènent des actions de préservation et de sensibilisation.

### Son histoire

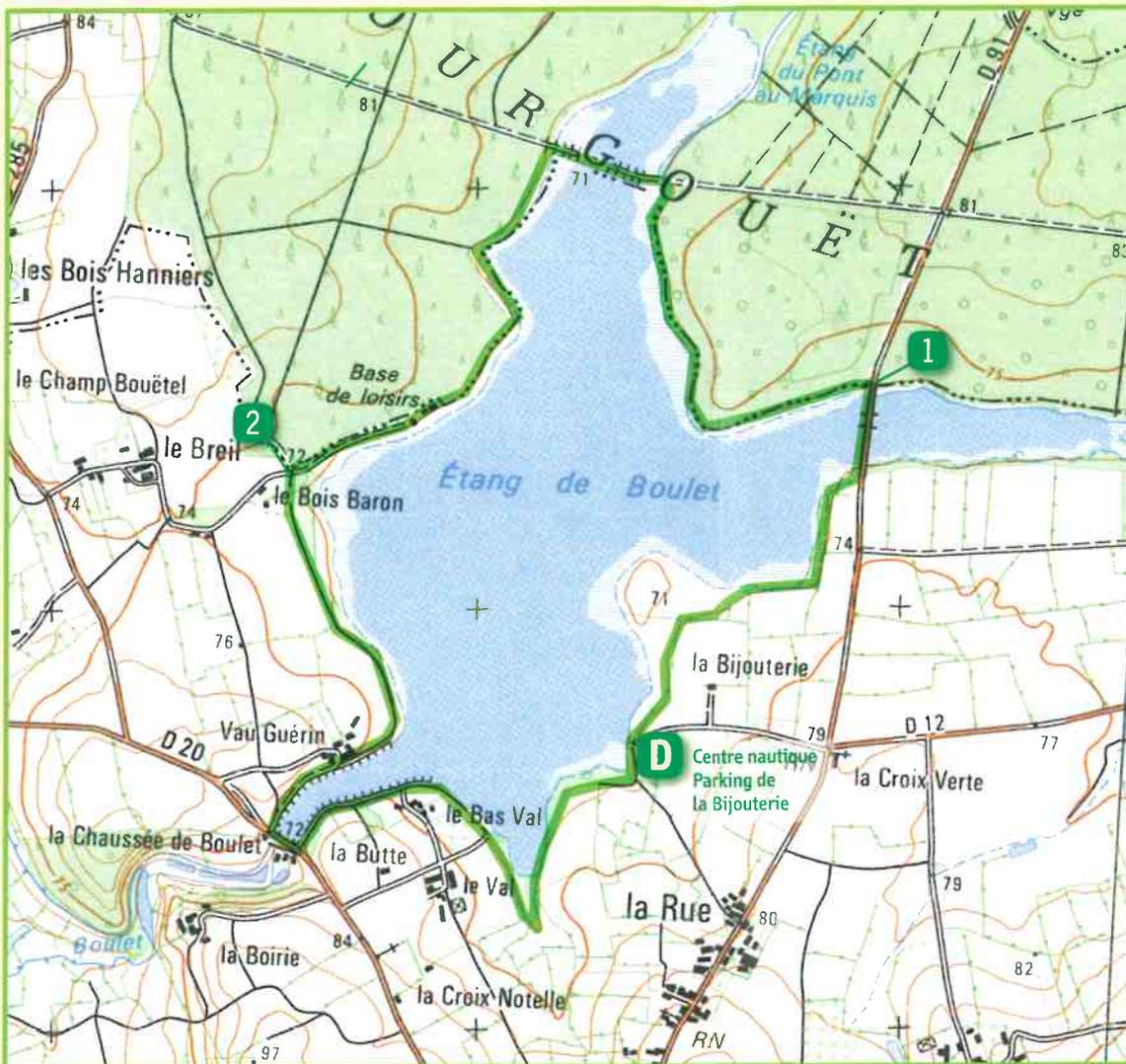
L'étang a été créé en 1828. Il existait au départ un petit plan d'eau d'une vingtaine d'hectares, alimenté par trois cours d'eau: les **ruisseaux de Bourguët, de Boulet**. Son aménagement est lié à l'histoire industrielle du département par la structuration d'un réseau fluvial, dont la vocation est de faciliter le transport des marchandises. Ce dernier, sur décision Napoléonienne, verra le jour en 1832, après presque trente années consacrées à sa construction. Les étangs de Bazouges et d'Hédé seront réalisés sur cette même période. Leur but, par l'intermédiaire de rigoles, est d'alimenter le **Canal d'Ille-et-Rance** pour éviter l'assèchement de sa partie la plus haute.



L'étang de Feins est relié au canal par la **rigole de Boulet**. Longue de 17 km, celle-ci se jette au niveau du bief de partage des eaux de Guipel. La rigole fonctionnera sous sa forme originale jusqu'en 1988. Pour réaliser des économies d'eau, elle est remplacée par une conduite forcée de 4 km. On a cependant conservé sa trace (dont le départ se situe au niveau du poste de Boulet). Vous pouvez la découvrir dans la promenade portant son nom.

**Le centre nautique, géré par la Communauté de communes du Pays d'Aubigné** propose différentes activités nautiques de mars à novembre. Vous pourrez ainsi pratiquer à volonté aviron, planche à voile, canoë-kayak, pédalo... Ce matériel est également disponible en location le week-end. Une cafétéria est également présente sur le site.

Renseignements auprès du centre nautique : 02 99 69 70 69.



0 500 m

Balisage  
du parcours

**Sachez les reconnaître !**

LA FOULQUE

LA POULE D'EAU

LE HÉRON CENDRÉ

**Le parcours**

Scal 25 - © IGN - Paris 2006 - autorisation n°41 0623

**D** Partir du parking aménagé au lieu-dit de la Bijouterie (accès par la route de Marcillé-Raoul). Rejoindre le centre nautique et prendre le chemin à droite de la plage. Celui-ci, un peu à l'écart des berges de l'étang, vous amène à traverser une zone boisée qui bénéficie d'une gestion conservatrice de la part du Département. Déboucher sur la route de Marcillé-Raoul puis franchir la digue de Planche Roger.

**1** Tourner à gauche puis utiliser le cheminement empierré jusqu'à l'allée forestière du Bois de Bourgoüët. Traverser la digue du Pont au Marquis pour accéder à la rive ouest de l'étang. À mi-parcours de ce tronçon, un espace pour pique-niquer est à votre disposition.

**2** Quitter le bois par la gauche. Marcher en bordure d'étang puis atteindre le poste de Boulet (maison du gardien de l'écluse datant du début du <sup>xx</sup>e siècle). Prendre à gauche le pont de la RD n° 20 pour gagner l'autre côté de l'étang. Longez le pour rejoindre la base nautique.

### La flore

(d'après H. Butler, *Analyse des contraintes et des possibilités d'aménagement de l'étang de Boulet*)

Le site de l'étang de Boulet compte plus de 145 espèces inventoriées, pour beaucoup très communes.

Sa flore, typique des eaux stagnantes, s'organise en cercles concentriques. La première ceinture est en contact étroit avec l'eau et peut disparaître en cas d'assèchement. Des Nénuphars constituent la transition avec la deuxième ceinture. Celle-ci se compose essentiellement d'une végétation à feuilles flottantes et nageantes telles que les Lentilles d'eau. Une zone sédimentaire ou caillouteuse vient lui succéder en bordure d'étang : Plantain et Litorelle précèdent Carex, Jonc ou Molinie. La lande, qu'elle soit humide ou mésophile, fait ensuite son apparition : on trouvera Genêt d'Angleterre, Petit Jonc, Fougère Aigle, Ajonc d'Europe, Saule à Oreillettes, Bouleau et Chênes...

Quatre espèces remarquables sont présentes sur le site :

- la Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*)
- la Boulette d'eau (*Pilularia globulifera*)
- le Rossolis intermédiaire (*Drosera intermedia*) : il s'agit d'une vivace se développant essentiellement sur des sols marécageux et spongieux de type tourbière. Cette *Drosera* possède des feuilles étroites : le limbe, sur lequel se trouvent des poils glanduleux, est animé de mouvements lents visibles à l'œil nu. Il se plie pour maintenir la proie lors de sa capture et la forcer ainsi à atteindre les glandes digestives, situées pour la plupart au milieu des feuilles
- le Bois-sent-bon (*Myrica gale*).

### L'avifaune

L'étang se trouve sur une voie migratrice importante. De par sa taille et son environnement, il constitue un site intéressant pour accueillir différentes espèces d'oiseaux de passage.

Les espèces observées s'adaptent remarquablement à la diversité du milieu. Ainsi, durant la période d'étiage où le niveau d'eau est le plus bas, les limicoles (Bécasseau de Temminck, Chevalier Culblanc, Grand Gravelot, Pluvier Argenter...) trouvent dans la vase découverte la nourriture dont ils ont besoin. Les oiseaux forestiers profitent de la présence du Bois de Bourgoüët au nord de l'étang pour s'alimenter, se reproduire et nidifier.

La période hivernale, de par la chute des feuilles, est une saison idéale pour l'observation animalière. Vous serez peut-être amené à croiser quelques passereaux (Fauvettes, Grives, Linottes, Mésanges...) et rapaces (Bronnée Apivore, Epervier d'Europe, Faucon Crécerelle...). Les Pics (Épeiche, Épeichette, Noir...) sont également présents sur le secteur : vous les reconnaîtrez par ce bruit si caractéristique quand ils martèlent l'écorce à la recherche de leur nourriture. Il n'existe pas beaucoup d'oiseaux fixes sur l'étang. Les oiseaux d'eau les plus communément observés sont le Grèbe Huppé, le Foulque Macroule, le Héron Cendré, l'Aigrette et le Canard Colvert. Ceux-ci recherchent les hautes formations végétales pour s'abriter et nicher.